

Rapport public

Date d'émission du rapport : 17 mars 2025

Numéro d'inspection : 2025-1271-0001

Type d'inspection :

Autre

Titulaire de permis : The Ontario-Finnish Resthome Association

Foyer de soins de longue durée et ville : Mauno Kaihla Koti, Sault Ste. Marie

RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu hors site aux dates suivantes : 24 février et 10 et 11 mars 2025

L'inspection concernait :

- Un dossier en lien avec l'omission de présenter l'attestation annuelle requise concernant les plans de mesures d'urgence

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Foyer sûr et sécuritaire

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Plans de mesures d'urgence

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit aux termes de l'alinéa 154(1)1 de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* (LRSLD).

Non-respect du : paragraphe 270(3) du Règl. de l'Ont. 246/22

Attestation

Paragraphe 270(3) – Le titulaire de permis veille à ce que l'attestation soit présentée une fois par année au directeur.

Le titulaire de permis a omis de veiller à ce que le formulaire d'attestation requis

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District du Nord

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée 159, rue Cedar, bureau 403

Sudbury (Ontario) P3E 6A5

Téléphone : 800-663-6965

concernant les plans de mesures d'urgence soit présenté annuellement à la directrice ou au directeur dans le délai prescrit.

Sources : Entretien avec l'administratrice ou l'administrateur du foyer